# Réactualisation des connaissances de chauffeur de Taxi

<sub>de</sub> Métiers et de l'Artisanat AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

2 jours - 14 heures

### **OBJECTIFS ET COMPÉTENCES VISÉES**

Permettre aux professionnels la mise à jour des connaissances essentielles pour la pratique de conducteur de taxi.

### PROGRAMME

## Transports autres que taxi

Les transports sur commande préalable :

•LOTI – VGR et AUTRES :

Rappel de la réglementation

-TRANSPORT ASSIS PROFESSIONNALISÉ :

Convention locale.

Rappel de la télétransmission,

-TRANSPORT À LA DEMANDE :

Appel d'offres,

Marchés locaux.

### Sécurité Routière

- Mise à niveau du code de la route
- •Mise à niveau de la spécificité taxi

### Mise à niveau PSC1

# Réglementation

- Mise à niveau de la réglementation
- •Rappel des obligations sociales et fiscales

# **Commercialisation Accueil**

## MATÉRIEL ET MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Formation en présentiel
- Vidéo projecteur, paperboard
- Modalités pédagogiques : mises en situation projection des éléments sur écran

# FORMATEUR

CER Franck MEALET, organisme agrée à la formation Taxi. Pour plus d'information sur le profil des formateurs, contacter le Pôle **Formation Continue** 

## **MODALITÉS D'ÉVALUATION**

Evaluation des acquis par le formateur (tour de table et mise en situation)

Evaluation de satisfaction

### **ACCESSIBILITÉ**

Locaux accessibles aux personnes en situation de handicap. Le service formation vous orientera si nécessaire vers le référent handicap dédié afin d'envisager vos éventuels besoins spécifiques : Convention régionale avec Agefiph / pour plus d'informations voir le contact formation.

### Mise à jour le 03 juillet 2024

#### LES +

- Exercices pratiques
- Taux de satisfaction formation : détail sur le site internet
- Échanges avec les autres artisans stagiaires

### **PUBLIC**

- Chef d'entreprise
- Conjoint
- Salarié

### **PRÉREQUIS**

Ëtre titulaire de la carte professionnelle de chauffeur de taxi

#### LIEU / DATES / HORAIRES

CMA du Cantal - Aurillac

Nous consulter

De 8h30 à 12h00 et de 13 h00 à 16h30

#### **TARIF**

320 € nets de taxe

Prise en charge possible selon votre statut (artisan, salarié, conjoint).

### **DÉLAI D'ACCÈS**

Si le seuil de 5 stagiaires est atteint Inscription possible jusqu'à 3 jours de la date de session/entrée permanente

### CONTACT

Service formation Village d'entreprises 14 avenue du Garric 15000 AURILLAC

04 71 45 65 00

serviceformation.cantal@cma-auvergnerhonealpes.fr

Siret: 130 027 956 00015

Enregistré sous le numéro 84691788769. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de

l'Etat.